

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de Constantine
Commune de Constantine
096225019016824NIF

AVIS DE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'assemblée populaire communale de Constantine informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à:

AMENAGEMENT ET GOUDRONNAGE DES ROUTES CITE BEN ABDELMALEK RAMDANE 2^{EME} TRANCHE

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché a été provisoirement attribué à:

DESIGNATION	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT en DA/TTC	DELAI D'EXEC UTION	LA NOTE TECHNI QUE	REMARQ UE
AMENAGEMENT ET GOUDRONNAGE DES ROUTES CITE BEN ABDELMALEK RAMDANE 2 ^{EME} TRANCHE	EURL NS PRO TRAVAUX NIF : 002419009577993	19 420 800,00	02 Mois	34/50	L'offre unique qualifiée technique ment

Les soumissionnaires peuvent déposer leurs recours auprès de la commission des marchés de la commune de Constantine dans un délai de 10 jours.

Les autres soumissionnaires sont invités à se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.